

ENNUYANT

C'est à mon gré un métier assez ennuyant.

RACINE, *Lettres*

L'homme ennuyant est celui qui ennuie par occasion ; cela est accidentel ; l'homme ennuyeux est celui qui ennuie toujours ; cela est inhérent. Un homme ennuyant peut n'être aucunement ennuyeux. Mais le fait est que dans l'usage ces deux mots se confondent ; seulement, *ennuyeux* est plus usité qu'*ennuyant*.

ÉMILE LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*

Dans le *Dictionnaire universel* (1690), Antoine Furetière définit et illustre ainsi l'adjectif : « Qui ennuie les autres. *Le bal est fort ennuyant, quand on n'y danse point.* » Émile Littré enrichit la définition de l'adjectif dans le *Dictionnaire de la langue française* (1863-1873) : « Qui ennuie, importune, contrarie dans le moment. *Cela est fort ennuyant. Quel temps ennuyant ! Il n'y a pas d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais ennuyant.* » Aujourd'hui, les lexicographes français jugent que l'adjectif *ennuyant* est d'emploi vieilli ou limité à l'aire géographique du Canada.

Au sein de la francophonie, *ennuyeux* a généralement supplanté *ennuyant*, mais il n'en est pas ainsi dans l'usage québécois, où les deux adjectifs demeurent en concurrence. Dans la presse écrite, l'adjectif *ennuyant* est employé aussi bien par les éditorialistes que par les chroniqueurs politiques, littéraires, cinématographiques et gastronomiques, ainsi qu'en témoignent ces exemples extraits du journal *Le Devoir* : « Un ministre des Finances est censé être franc et compétent, mais endormant. M. Martin est franc, mais rarement ennuyant. » (Gilles Lesage) ; « La salade romaine est on ne peut plus ennuyante et banale. » (Josée Blanchette).

Si l'adjectif *ennuyeux* est aujourd'hui plus fréquent que son analogue dans la presse québécoise au sens de « contrariant, fâcheux », *ennuyant* demeure vivant avec la signification distincte de « qui suscite l'ennui, monotone », une distinction de sens d'origine française et qui demeure utile.

Marie-Éva de Villers